



AMCC PORTES ET FENETRES

6-11 Rue du Rondeau
Z.I. du Moulin
FR-36004 CHATEAUROUX

A l'attention de M. ROBINOT

Champs sur Marne, le 26 juin 2018

DBV-18-1055-LD/MF

**Objet : Marque NF « FENETRES ET BLOCS-BAIES PVC » associée aux marques
CERTIFIE CSTB CERTIFIED / QB (NF 220/EP5)**

Monsieur,

Nous vous informons que le CSTB, sur proposition du Comité de la Marque NF 220/EP5, a émis un avis favorable le 13 juin 2018 concernant l'attribution du droit d'usage des marques nommées ci-dessus pour vos fabrications de :

- Fenêtres PVC du système Alphacan, AMCC, OC80
- Blocs-baies PVC du système de fenêtres Alphacan, AMCC, OC80 + coffres SOPROFEN, Chrono VX2, Chrono C, Chrono VRX2

réalisées dans votre unité de CHATEAUROUX (FR-36)

La décision de certification ne sera effective qu'à la date d'approbation du certificat.

Les conditions de marquage seront précisées dans le certificat qui vous sera adressé par courrier séparé.

Conformément au référentiel NF220/EP5, les fenêtres ou blocs-baies conformes à ce certificat devront comporter, en sortie d'usine, sur la traverse haute du dormant les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Laurent DOFFIN
Responsable de Pôle